23e ANNÉE N° 2070 PARAIT LE SAMEDI 15 JUIN 1907

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant
ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, Place de la Mairie, SISTERON.
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire, et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

ECHOS SCIENTIFIQUES

L'Archéologie protohistorique à la Turbie et dans le Gapençais

Après avoir rappelé dans ce journal les travaux de MM. Guébhart, le président nommé du futur congrès préhistorique d'Autun et Paul Goby sur l'*archéologie protohistorique* dans la région de Grasse ; après avoir publié le premier dans le *Sisteron-Journal* la découverte de M. Varaldi (de Cannes), communiquée par M. le Colonel de Ville d'Avray, d'une station paléolithique près d'Agay, dont on trouvera les détails dans le n° 2 des *Annales de la Société des Etudes Provençales* 1907, art. **Chronique : Fréjus**, p. 131, je ne puis manquer de signaler les riches découvertes archéologiques faites par les chercheurs de la *Société française des fouilles* à la Turbie, au pied du monument connu sous le nom de *Trophée des Alpes* ou *Tour d'Auguste* qui domine le rocher de Monaco, sous l'intelligente direction de M. Philippe Casimir. Celui-ci en a fourni un premier rapport paru dans le 3e fascicule du *Bulletin de la Société française des fouilles archéologiquss*, 1906, p. 157, avec un beau dessin représentant le monument.

J'avais visité la Tour d'Auguste en 1876 et j'avais constaté que des pierres de grandes dimensions, des morceaux considérables de marbre avaient été soustraits à l'amoncellement de débris accumulés à la base de la Tour et qu'on en retrouvait soit encastrées dans les maisons des habitants, soit en bordures murales le long des rues ou de certains champs et jardins d'alentour, jusque sur la route de Lagay.

Il était temps de mettre un terme à ces déprédations qui menaçaient de priver la France d'un monument important pour l'histoire et l'archéologie.

C'est ce qu'à heureusement fait la *Société française des fouilles archéologiques*.

Je ne reprendrai pas le détail des différentes tranchées qui furent ouvertes, ni du soubassement romain qui était déjà enfoui au 17me siècle, ne dépassant l'écroulement produit par une tentative de destruction ordonné par le roi Soleil que de 0.70 centimres,

Qu'il me suffise de dire que les Barbares, et les Sarrasins ne furent pas les seuls coupables de vandalisme et que le zèle religieux de St-Honnorat y fut bien aussi pour quelque chose, seulement il avait pour raison d'être un oracle payen qui s'était installé à la Tour et entretenait la superstition dans la contrée.

Quoiqu'il en soit, les travaux de déblayement marchèrent si bien qu'aujourd'hui, après la reprise des travaux, M. Philippe Casimir a pu, dans un 2e rapport, mettre les choses au point.

Il a fait apporter tous les déblais provenant des fouilles sur les talus voisins, il en a fait combler les sablières et les a calés sur les pentes de la montagne et grâce à une surveillance et à des soins de tous les instants il a réussi à les fixer.

Il complètera ces recherches par un Musée qui sera souvent visité par les nombreux étrangers qui fréquentent à Monte-Carlo et dont les habitants de la Turbie, si éclairés, ne manqueront pas d'appuyer la création.

Ce Musée, d'après M. Ph. Casimir lui-même, contiendrait une série de tableaux représentant l'histoire du monument depuis sa fondation l'an VII-VI avant J. C. jusqu'à nos jours.

Les objets pris à la Turbie et disséminés dans différentes collections seront représentés sous forme de moulages et jusqu'à la série des Milliares de la voie romaine et aux inscriptions se rapportant à la Frontière Gallo-Romaine dont le Trophée d'Auguste était point culminant.

En attendant les nombreux spécimens en marbre ou en pierre, les plus petits surtout, ont été déposés provisoirement dans une cave voisine, d'où ils sortiront pour passer dans le musée en projet.

Il y aura là une belle page d'études de l'art romain.

On retrouvera déjà dans le village même et notamment à l'Eglise des matériaux venant de la Tour. A la voûte qui date de 1770 une inscription indique son origiue : *Frustra Tropeum*.

Il est étonnant qu'après tant de pillages il reste encore autant de marbres et de pierres sculptés.

L'année dernière M. Ph. Casimir, à l'occasion du Congrès d'Anthropologie, fit les honneurs de ses fouilles aux congressistes avec une grâce parfaite. On sortait alors les petites sculptures de la cave, et on les y rentrait le soir venu afin d'éviter des pertes regrettables.

Cette année chaque fois que des visites importantes seront annoncées, on établira une galerie vitrée dans le chantier où les curiosités seront déposées lesquelles intéresseront les touristes qui viennent en si grand nombre sur la côte d'azur ; ce qui augmentera le prestige et l'attraction qui s'attachent à ce charmant pays.

A mon dernier voyage à Monaco, j'ai tenté de revoir de près le Trophée d'Auguste et d'y constater les découvertes récentes, lorsqu'arrivé à la dernière station du chemin de fer à crémaillière, j'ai été pris par une pluie torrentielle, sans parapluie, et forcé de reprendre la même voie pour rentrer à mon point de départ. Mais je ne renonce pas à recommencer si la Providence prolonge encore mon existence.

En tous cas, voici la Provence riche en archéologie protohistorique et je ne dis pas seulement la région monégasque, celle de Grasse ou d'Agay, ou encore celle de l'Arc, mais même la haute Provence où les ruines de vieux châteaux se content par centaines, Aubignosc, le Poët, Ventavon, Tallard, etc., et tous ceux disséminés dans la vallée du Buëch, décrites par l'abbé Allard, curé du Poët dans son livre *Çà et là* avec l'histoire locale.

J'ajouterai que le Gapençais est particulièrement riche en souvenirs protohistoriques. Depuis Guillestre, par où ont passé les armées Gauloises, Carthaginoises et Romaines d'où elles ont rayonné sur plusieurs voies du territoire actuel des Hautes-Alpes, et ont laissé partout des traces de leur passage dont plusieurs ont été repérées par M. F. Nicollet et conservées dans les archives du département par l'infatigable abbé Guillaume.

N'en voilà-t il pas assez pour donner aux amateurs gapençais l'idée de consacrer leurs loisirs à l'histoire de leur pays qui ne se sépare pas de celle de la Provence proprement dite qui en est d'ailleurs limitrophe. Des savants ont déjà dans ces recherches une notoriété établie, ce sont Messieurs de Menteyer, préside la Société d'Etudes des Hautes-Alpes, David Martin, conservateur du Musée départemental. Ces messieurs ont fouillé à Chabestan et se proposent de fouiller encore un ancien camp romain ou celtique entre Veynes et Aspres-sur-Buëch. M. J. Roman, correspondant du ministère de l'instruction publique, M. Fr. Arnaud qui, dit on, possède une remarquable collection d'objets pré et protohistoriques recueillis dans la contrée et qui pourrait faire une belle étude sur l'archéologie de la rive gauche de la Durance qu'il connait très bien.

Enfin M. Villard, de notre Société d'Etudes Provençales, qui aurait l'intention d'écrire l'histoire d'une des communes avoisinant le Poët et peut être de toutes celles de la rive droite de la Durance.

A tous ces travailleurs je souhaite le succès qu'ils méritent. Il auront ainsi beaucoup fait pour la région alpine si longtemps laissée dans l'ombre par les historiens locaux, j'en excepte M. Gautier, l'historien de la ville de Gap et quelques autres.

Pour moi, n'habitant le pays que depuis quelques années, âgé et infirme d'ailleurs, je me contenterai de collecter les faits et découvertes qui viendront à ma connaissance pour les transmettre à notre *Société d'études Provençales* qui les fera figurer dans la Chronique de son Bulletin et dès lors le **Gapençais** aura son histoire toute aussi belle, quoique moins bruyante et moins connue que celle du Trophée d'Auguste.

Dr E. VERRIER,
Secrétaire Correspondant
de la Sté d'Etudes Provençales
pour le Gapençais.

La Mort de M. Clovis HUGUES

La plupart des grands journaux parisiens consacrent des articles nécrologiques au regretté M Clovis Hugues. Voici ce que publie le *Figaro*.

— Une figure originale, qui, à travers toutes les vicissitudes de la politique, avait su rester aimable et sympathique, vient de disparaître. Peu d'existences ont été, en un laps de temps relativement très court, aussi mouvementées que celle de Clovis Hugues. Clovis Hugues était avant tout un littérateur, et c'est par là que sa physionomie gardait une allure si personnelle et presque jusqu'à un certain point populaire. C'est en vers qu'il avait lui-même raconté ses très modestes débuts : « Je collais quelquefois les bandes, je portais des paquets, j'allumais la lampe et je n'étais avec tout mon latin qu'un Ruy Blas littéraire »

Son bagage d'homme de lettres était autrement important que son bagage d'homme politique ; mais Clovis Hugues se recommandait également de ces deux titres. Il avait même, en quelque sorte, traduit cette double qualité dans les noms qu'il donna à ces deux charmantes filles : l'une appelée Marianne, pour symboliser la République, et l'autre Mireille pour évoquer la belle Provence ensoleillée.

Clovis Hugues avait touché à tous les genres : au roman, au feuilleton, au théâtre, et en vers ou en prose, il laisse quantité d'œuvres pleines de talent, animées du souffle parfumée de la terre natale.

Clovis Hugues sous ses dehors de bohême et d'irrégulier, était un véritable homme d'intérieur, le meilleur des maris et des péres, et l'on a peut-être pas oublié son émouvante déposition en Cour d'assises, lorsqu'il vint assister sa femme qui, dans une galerie du Palais de Justice, avait tué de six coups de revolver un agent de renseignements qu'elle accusait de chantage et diffamation à son égard.

Clovis Hugues, comme tout bon poète, avait toujours été plus riche de rimes que d'argent; mais vers la fin de sa vie, sa pauvreté était plus grande encore Il la supportait avec courage et même avec une certaine fierté ; mais il ne pouvait cependant pas se défendre d'une certaine amertune devant l'abandon dont il était l'objet de la part du parti qu'il avait fidèlement et même, à une certaine heure, brillamment servi.

Clovis Hugues avait eu l'espoir de voir le gouvernement lui donner pour la fin de ses jours une de ces situations, comme la République en peut assurer encore aux littérateurs que les lettres ni la politique n'ont enrichis. Il eût été, mieux que bien d'autres, une excellent conservateur de bibliothèque et l'on parla de lui un moment pour un de ces postes ; mais on ne fit qu'en parler, et la mort est venue avant que le pauvre Clovis ait vu s'accomplir cet acte de justice, un rêve de poète qu'il était bien facile de réaliser.

Le seul que l'on pourra désormais exaucer est celui que le pauvre malade formulait quelque temps avant sa mort. Il avait demandé à être enterré à Embrum. C'est là qu'on va l'emmener pour l'y ensevelir et que le bon Clovis jouira définitivement du calme et de la paix qu'il ne put jamais trouver à Paris.

Chronique Electorale

Elections Sénatoriales

Voici, dans l'ordre alphabétique, la liste des candidats dont on parle actuellement ;

MM. ANDRIEUX, ancien député.
AUBERT, conseiller général.
DELOMBRE, conseiller général, ancien député, ancien ministre.
GALFARD, ancien conseiller géneral.
HUBBARD, président du conseil général, ancien député,
Le général MAC-ADARAS, ancien député
NOBLEMAIRE, ancien directeur de la Compagnie P.-L.-M.
Le général PEDOYA.
PELLISSIER, conseiller général.
ROUX, conseiller général, ancien député.
TIRRIBILLOT, industriel.

* * *

M. Andrieux, candidat radical-socialiste, a adressé aux délégués sénatoriaux un lettre dont nous publions un extrait.

. . . . . .

« Si j'entre au Sénat, ce sera pour soutenir le Gouvernement de la République dans la réalisation intégrale des réformes promises à la démocratie. Vous me connaissez assez pour ne pas douter que je saurai les concilier avec le respect de vos ibertés.

Je sais gré à M. Clémenceau et à ses collègues d'avoir proclamé hautement que les réformes ne sont possibles que par le maintien de l'ordre et de la paix

Ils me trouveront toujours avec eux contre les doctrines abominables de l'antipatriotisme, de l'Hervéisme, de la grève générale, de l'action directe et du sabotage.

Si vous ne voulez ni réaction ni révolution, si votre confiance doit aller au candidat le plus résolu à défendre la République contre les menaces de l'anarchie et du collectivisme unifié, j'ose espérer que j'aurai l'honneur d'obtenir votre suffrage. »

Veuillez agréer, Monsieur et Cher Concitoyen, l'assurance de mes sentiments dévoués.

ANDRIEUX.

* * *

Dans l'appel qu'adresse M. Tirribillot, aux délégués sénatoriaux nous relevons les lignes suivantes qui méritent d'être citées.

. . . . . .

« Mais surtout, je me consacrerai tout entier à défendre les intérêts du département bien méconnus, à aider les comités d'initiative, trop peu nombreux encore, dans l'œuvre si louable qu'ils ont entreprise pour la prospérité de nos chères Alpes en développant les moyens de communication qui feront connaitre et apprécier leurs richesses et leurs beautés. »

Vive la République démocratique et sociale!
Vivent les Basses-Alpes !

A. TIRRIBILLOT
Chevalier de la Légion d'honneur.
Industriel.

* * *

Répondant à de nombreuses sollicitations politiques, M. le général Pédoya a accepté de poser sa candidature siège sénatorial. Voici un extrait de la lettre qu'il adresse aux délégués sénatoriaux.

. . . . . .

« Ceux de vos collègues qui se sont adressés à moi se sont souvenus que pendant quinze années j'ai exercé des commandements dans votre région ; qu'il n'est point un hameau que je n'ai visité, une vallée que je

© VILLE DE SISTERON

n'ai maintes fois parcourue, ce qui m'a permis de connaitre les besoins de toute nature de votre département, trop souvent et trop longtemps délaissé.

Ils se sont souvenus encore que j'ai été un des premiers généraux qui ait osé affirmer des sentiments de loyauté envers le gouvernement de la République.

En m'écrivant ils me rappellent les instructions humanitaires que j'ai données alors que je commandais la brigade régionale, la 30e division et le XVIe corps d'armée, toutes dans le but d'améliorer le sort de nos petits soldats, instructions qui m'ont valu au Sénat les félicitations de M. Clémenceau, aujourd'hui président du Conseil, et les applaudissements unanimes de la haute assemblée.

Mes idées sont toujours les mêmes. Si vous me faites l'honneur de me désigner pour votre sénateur, vous me verrez défendre avec une énergie qui ne se démentira jamais les intérêts de votre département, de la République et de la France. »

Général PÉDOYA.

La Pêche à la Ligne

C'est demain jour de l'ouverture. Les rives de la Durance et du Buech seront constellées d'amateurs aussi patients qu'opiniâtres pour cette distraction qui exige des connaissances spéciales ignorées des profanes.

Car, la pêche à la ligne n'est pas ce qu'un vain peuple pense : un amusement d'imbécile ! Non, la ligne n'est pas ce que les chroniqueurs prétendent : un instrument de supplice qui a une bête à chaque bout ! La pêche à la ligne a ses émotions et son charme ; la ligne sa raison d'être et son utilité, j'allais dire sa poésie !

Pour établir que la pêche à la ligne n'est pas un amusement d'imbécile, il me suffit de constater le nombre de ses adeptes. Jamais, au grand jamais, vous ne me ferez croire qu'un si grand nombre de braves gens que vous voyez plantés, assis sur le sable, sur le galet ou sur les rochers, la ligne à la main, le dos tourné vers la route et les yeux inexorablement attachés au courant, soient tous des idiots, et que vous, qui les regardez faire, soyez le seul malin.

Ce qui nuit au pêcheur à la ligne, c'est qu'il est modeste et tranquille, point bruyant ni encombrant, Il n'a pas comme le vélocipédiste, l'humeur inquiète et turbulente ; il ne s'annonce point à son de trompe ; il ne franchit pas dans sa journée un nombre incalculable de kilomètres en imitant le rémouleur sans avoir même l'idée de repasser un couteau sur sa roue motrice. Il ne s'affuble point de vêtements collants qui le ferait ressembler à un écuyer de cirque, et ne coiffe point une casquette qu'un jockey trouverait trop petite. Non, levé, dès le patron-minette, le pêcheur à la ligne s'habille de vêtements amples et commodes, il couvre sa tête d'un chapeau de paille à bon marché, (les coups de vent sont si traitres au bord de l'eau !) il embrasse sa femme, s'il est marié, ou sa nièce, s'il est vieux garçon, promet à l'une ou à l'autre de rapporter une friture ou... qui sait ? peut-être une « belle pièce » Il saisit ses instruments et le voilà parti.

Le pêcheur à la ligne ne désespère jamais ! Et même le soir, quand il revient à la maison, le panier vide, mais l'estomac bien garni, car il a plantureusement déjeuné, il n'est nullement démonté par la malechance, ni dégoûté le moins du monde de son plaisir favori. Sur la route, au contraire, il cause avec le compagnon qui rentre bredouille comme lui, racontant ses pêches miraculeuses, et rappelant volontiers l'histoire du sénateur et du pêcheur à la ligne. Vous la connaissez, sans doute. Le sénateur, enragé pêcheur, trouvait tous les matins à la bonne place un pêcheur plus matinal que lui. — Comment, faites-vous pour vous lever si tôt ? lui demanda-t-il impatienté. — Je dors à partir de midi, répliqua l'autre. — Vous n'avez donc rien à faire ? — Je suis sans place !

Et le sénateur lui donne une place pour se débarrasser d'un rival.

Preuve qu'à la ligne on pêche de tout, même des sinécures ! Est-ce que cela ne vaut pas mieux que d'aller au café ?

L.

VARIETÉS

Aventures extraordinaires de quatre enfants et d'une pie

(suite)

III

Encens est une de ces pauvres fermes que les paysans des Alpes appellent des cigalières, des paradis de lézards, et où l'on arrive a travers collines et torrents par des sentiers que le diable connaît à peine.

Pourquoi Mazan n'avait-il pas vendus Encens ?

D'abord Encens lui venait de sa femme et il n'eût pas voulu lui imposer ce crèvecœur, qui plus est, aucun cultivateur n'eût osé sans doute sacrifier ses écus et son travail à ce coin de terre dont le revenu le plus net consistait dans quelques boisseaux de noix, quand les cinq ou six noyers plantés là au temps jadis voulaient bien donner, ce qui arrivait tous les trois ou quatre ans, dans quelques paniers de nèfles dont l'âpreté eût empêché les merles de sifler et de poires sauvages aigres à faire éternuer des chèvres ; encore falait-il que les corbeaux, les geais, les pies voulussent bien en laisser quelqu'une sur l'arbre ; car Encens, de toute éternité, était le quartier général de ces oiseaux ravageurs amis de la solitude.

Longtemps les moineaux hésitèrent à s'installer dans la toiture de la ferme ; cependant quand il fut bien certain, que la famille Mazan allait habiter là, quand ils virent, la fumée monter en spirales de la cheminée, les poules picorer autour de la ferme, ils se dirent qu'après tout là où habite l'homme là peut vivre le moineau et ils vinrent, en petit nombre du reste, et des jeunes. Les anciens moineaux savaient bien que ce maigre terrain rouge encombré de cailloux roulés soumis à l'ombre malfaisante des noyers et livrés aux déprédations des liévres, lapins, perdrix, taupes et fourmis produisait plus de chardons et de coquelicots que d'épis de blé.

Quant au père, on avait reçu une fois de ses nouvelles ; on savait son arrivée à Buenos-Ayres et c'était tout.

Marius suivait la chèvre et les quatre brebis, sur les pentes clair-semées de chênes, de genêts, aidant les petits frères aux endroits difficiles ; sa pie apprivoisée voletait en avant, l'avertissant de ses cris si par hasard on rencontrait un serpent.

Ingénieux comme son père, Marius, dans ce pays perdu inventait mille manières de gagner un peu d'argent : il avait son projet,

Tantôt c'était un lièvre qu'il assommait au gîte et qu'il allait vendre mystérieusement à l'hôtel du « Bras d'or » ; c'était une truite de quatre livres prise à la main daus un gouffre ou bien aux basses eaux, une succulente friture, qu'il pêchait par un procédé de son invention : le pantalon retroussé, pieds nus, il se promenait en piaffant dans l'eau claire du ruisseau ; le fretin effrayé se réfugiait sous les cailloux. Marius projetait avec force, sur ces cailloux, la grosse pierre qu'il tenait des deux mains, et le contrecoup étourdissait le poisson, qu'une seconde après on voyait flotter ventre en l'air.

Dans ses promenades, il avait découvert un ruisseau à écrevisses ; il allait là à la pleine lune pendant laquelle ces crustacés peuvent faire d'abondantes chasses d'insectes aquatiques à la lueur argenté de l'astre des nuits et par conséquent sont bien nourris ; l'abbé Maigret les lui payait 10 sous la douzaine les jours gras et 12 sous les vendredis. Marius fabriquait aussi des balais de branches de genêts pour les boulangers, il taillait en pointe quelque tuteurs pour la vigne, ramassant les champignons et les morilles à la saison ; il s'emparait en l'absence de leurs parents d'une nichée de renardeaux qui rendait triple bénéfice : la prime à la mairie, et les fromageons qu'on recueille dans les fermes en promenant la peau empaillée et le prix de la peau vendue au corroyeur ; au pharmacien de la ville il portait du petit chêne, de la feuille de frêne, des lichens, de la lavande et jusqu'à des œufs de couleuvre, dont le pharmacien ami des choses de la nature et membre de sociétés savantes étudiait l'éclosion.

Un jour se promenant du côté du bosquet de chênes; Marius aperçoit un chien qui gratte la terre, saisit quelque chose et le dépose dans un panier. Allons voir ! se dit Marius intrigué, et il gravit la colline. Le chien s'enfuit, emportant à la gueule le panier.

La bonne odeur ! C'est l'odeur des truffes noires ; les chênes sont des truffiers et le chien est le chien dressé d'un voleur de truffes noires : ce fut une révélation. Marius en tira grand profit ; mais la trouvaille qu'il fit le plus trotter l'imagination de Marius fut celle de Margot. Par une chaude après midi, Marius, assis au pied d'un rocher, s'amusait à sculpter au couteau autour d'une branche de chêne bien sèche un serpent, quand Margot arrive en trottinant tenant au bec une pièce de monnaie.

La pièce est lourde, en bon argent, ce n'est ni une tête de Napoléon, ni une tête de République : les cheveux et la barbe de l'effigie sont pointillés pareillement à la peau rugueuse du lézard vert ; Marius porte la pièce au pharmacien ; c'est une monnaie romaine très rare ; elle lui est payée vingt francs sur lesquels Marius prélève dix centimes pour acheter des cerises à sa pie. Les pies ont la manie de rammasser ce qui brille et d'en faire des cachettes, Marius rêva trésor romain, promena sa pie partout où se trouvaient de vieux murs, mais la pie ne rapporta jamais plus rien...

J. A...

A suivre.

Chronique Locale
ET REGIONALE

SISTERON

Ponts et Chaussées. — M. Harem, conducteur des ponts et chaussées, faisant fonction d'ingénieur à Sisteron, est nommé en la même qualité à Senlis.

— M. Monges, conducteur principal à Digne, est chargé par intérim des fonctions d'ingénieur ordinaire de l'arrondissement de Sisteron,

Syndicat du canal de Ventavon.— Une Commission provisoire, composée de MM. Joly, député de l'arrondissement de Sisteron, président ; Nicolas, Francou, des maires et adjoints des communes intéressées, a été nommée à l'assemblée générale qui a eu lieu dimanche à Ventavon, à l'effet d'étudier les propositions qui seront faites par M. Pavie, industriel à Savines.

Foire. — Lundi prochain, se tiendra dans notre ville la foire des cerises.

Avis d'Adjudication. — Le 4 Juillet 1907, à 11 heures du matin il sera procédé rue de Grenelle, n° 103, à Paris, par les soins du sous-secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes ou de ses représentants, à l'adjudication publique en deux lots :

1° De la fourniture de l'annuaire officiel des abonnés aux réseaux téléphoniques de Paris et des départements et des suppléments qui les complètent.

2° Du fermage de la publicité a insérer dans ces documents.

Les demandes d'admission à l'adjudication devront être parvenues au sous secretaires d'Etat des Postes et des Télégraphes avant le 24 Juin 1907.

On pourra prendre connaissance de l'arrêté d'adjudication et des clauses qui y sont contenues, rue de Grenelle, n° 103 (Direction de l'Exploitation électrique, 3e bureau), tous les jours non fériés, de deux heures a cinq heures ainsi que dans les directions départementales.

Avis. — M Henri **Estublier**, négociant en Huiles, rue Saunerie, à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que **régulièrement**, son magasin sera ouvert tous les *mercredi, samedi* et le *dimanche* jusqu'à *midi.*

La Surdité n'est plus

Consultation gratuite à tous les Lecteurs
Voir à la troisième page le Questionnaire

P. L. M. — Cartes d'Excursions *individuelles ou de famille, dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne et les Cévènes.*— Ces cartes sont délivrées, du 15 juin au 15 septembre, au départ de toutes les gares du réseau P. L. M. ; elles donnent droit à la libre circulation, pendant 15 jours ou 30 jours, dans certaines zônes du P. L. M. telles que le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne, etc...

Pour plus de détails, consulter le Livret-Guide-Horaire P. L, M. qui est mis en vente au prix de 0 fr. 50 dans les gares, bureaux de ville et dans les bibliothèques des gares de la Compagnie ou envoyée contre 0 fr. 70 en timbres-postes adressés au Service de l'Exploitation P. L. M., boulevard Diderot, à Paris.

L'asthme d'été. — Traitement.

(Suite)

Les malades doivent éviter le soleil, la chaleur, les voyages en chemin de fer, les poussières et toutes les causes d'exaspération. Le rhume de cerveau sera soigné avec le Naizol Berthiot. L'oppression, les crises d'asthme disparaîtront par l'emploi de fumigations de Poudre Louis Legras. Ce merveilleux médicament calme en moins d'une minute les plus violents accès d'astme catarhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et amène progressivement la guérison. — Narizol Berthiot, 1 fr. 35 la boîte. Poudre Louis Legras, 2 fr. 10. Envoi contre mandat adressé à M. Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Chives (Ch.-Inf.) J'ai fait usage des Pilules Suisses contre la **constipation** dont j'étais atteinte depuis quelques mois. J'ai pu les apprécier, et je reconnais que leur réputation est méritée, Mme BARRY, (sig. leg.)

ETAT-CIVIL

du 7 au 15 Juin 1907

NAISSANCES

MARIAGE

Néant.

DÉCÈS

Bontoux Jean-Baptiste, négoc. la Beaume, 46 ans. — Bois Adolphe, 20 ans, hospice.

Dans ses prochains numéros **La Revue Hebdomadaire** publiera :

Les Origines de la Réforme
par *Imbart de La Tour*, professeur à la Faculté des lettres de l'Universiié de Bordeaux.

La Résurrection de la Liberté constitutionnelle
en 1869, par *Emile Olivier*, de l'Académie française.

La Lutte contre l'Alcool
par *Charles Dupuy*, sénateur, anéien président du Conseil des ministres.

La Question Irlandaise
par *Ceorges Goyau.*

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau dartres, eczémas, boutons, démengeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même aprs avoi souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre, dont on aqpréciera le but humanitaire, est la csnséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M *Vincent*, 8, place Victor Hugo, à Grenoble qui répondra gratis et franco par courrier et renvera les indications demandées.

Etude de Me L. BÉQUART
Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)
Successeur de Me BASSAC

PURGE
d'Hypothèques Légales

Suivant contrat de vente reçu par Me **Béquart**, notaire à **Sisteron**, le huit Mars mil neuf cent sept, enregistré et transcrit.

Monsieur **Richier** Sylvain et dame Zélie **Richaud** son épouse domiciliés et demeurant ensemble à **Mison** au hameau de la SILVE, ont vendu à M. Appolinaire **Clément** maire de la commune de **Mison** agissant en la dite qualité et faisant l'acquisition au nom et pour le compte de la dite commune.

Une partie de terrain pour la construction d'un groupe scolaire dans la section de la Silve, commune de Mison, à prendre sur plus grande étendue d'une propriété en nature de labour appelée le champ de l'Eglise, située dans la dite section relevée au cadastre de la dite commune sous le numero 697, section C. pour une contenance de quinze cent trente trois mètres carrés, et moyennant le prix de **dix neuf cent dix sept francs vingt cinq centimes.**

Copie collationnée du dit contrat de vente a été déposée au greffe du tribunal civil de Sisteron ainsi que le constate un acte de dépôt du dix juin mil neuf cent sept.

Signification a été ou sera faite, à Mr le Procureur de la République près le tribunal civil de Sisteron.

La présente insertion a lieu conformément à l'avis du Conseil d'Etat du 1er juin 1807, à l'effet de purger de toutes hypothèques légales et non inscrites connueset inconnues l'immeuble ci-dessus désigné.

Pour extrait :
L. BÉQUART.

Etude de Me LABORDE
Notaire à SAINT-GENIEZ (B-A.)

PURGE
d'Hypothèques Légales

Suivant contrat passé devant Me **Laborde**, notaire à Saint-Geniez, le vingt sept avril mil neuf cent sept, enregistré et transcrit.

Monsieur Cléonar-Gaspard **Gi**

© VILLE DE SISTERON

raud, propriétaire domicilié et demeurant à Vilhosc.

Monsieur Germain-Claudius **Giraud**, propriétaire domicilié et demeurant au même lieu.

Monsieur Félix-Albert **Roumieux**, propriétaire, agissant avec le consentement de son épouse Claudine-Joséphine **Giraud**, domiciliés et demeurant ensemble à Malijai.

Monsieur Firmin-Joseph **Giraud**, propriétaire domicilié et demeurant à Vilhosc.

Madame Marie-Noémie **Giraud**, sans profession, Veuve Joseph **Beccaria**, domiciliée et demeurant au même lieu.

ONT VENDU à l'Etat pour le compte de l'administration des Eaux et Forêts, moyennant le prix de **Sept mille huit cent cinquante un** francs, les parcelles de terrain désignées au dit acte d'une contenance de 78 hectares, 51 ares, 51 centiares, situées sur le territoire de la commune de Saint-Geniez.

Une expédition collationnée du contrat de vente a été déposée au greffe du Tribunal de première instance de Sisteron, suivant acte de dépôt de sa date.

Ce dépôt a été ou sera signifié :

1° A Madame Marie **Faudon**, épouse de Monsieur Germain-Claudius **Giraud**, l'un des vendeurs demeurant à Vilhosc.

2° et à Monsieur le Procureur de la République près le tribunal de Sisteron.

La présente insertion a lieu à fin de purger de toutes hypothèques légales connues et inconnues qui pourraient grever les immeubles dont il est parlé ci-dessus vendus à l'Etat, et toutes personnes du chef desquelles il pourrait être requis inscription sur les dits immeubles seront forcloses faute d'avoir pris inscription dans les délais de la loi conformément aux articles 2193, 2194 et 2195 du code civil.

Pour extrait :
L. LABORDE.

Bulletin Financier

Lourd au début, le marché se raffermit par la suite. Notre 3 0/0 regagne un peu de terrain à 95.05. Extérieure 92.65. Fonds russes à peu près stationnaires, plutôt soutenus.

Valeurs de crédit calmes. Chemins français fermes. L'actions Berck-Plage à Paris-Plage s'est avançée à 180.

Bonne tenue des obligations Victoria-Minas à 444.50. La construction du tronçon qui reliera le chemin de fer de Victoria-Minas à Léopoldina, un des plus importants réseaux du Brésil. est poussé très activement. L'obligation 5 0/0 Goyaz est recherchée à 447.

Fermeté des autos Jean-Bart à 114.

A 126, les charbonnages de Koprivnica sont demandés. La hausse des prix de vente du combustible en Hongrie, à 14 et 19 couronnes par tonne, favorise cette société qui voit sa marge de bénéfices s'élever de près du double.

Bonne tenue de l'Arnoya Mining à 91.50. Cette mine est située à proximité de stations du chemin de fer allant au port de Vigo, ce qui facilite la main-d'œuvre et le transport.

L'action de la South Américan Goldfields est demandée à 39. Des nouvelles favorables sont reçues du siège de l'exploitation, notamment en ce qui concerne l'installation des dragues et le développement des modes de transport pour le matériel et les approvisionnements.

Tribune du Travail
et Commerciale

ON DEMANDE un apprenti chez Monsieur REVEST, ferblantier, Place de l'Horloge, Sisteron.

A enlever de suite
Faucheuse Johnston n° 10
n'ayant jamais servie. Occasion exceptionnelle. S'adresser HONNORAT jeune, rue Droite, Sisteron.

A céder de suite
Un Fonds de Serrurerie
avec tous ces accessoires.
S'adresser pour renseignements au bureau du Journal.

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ

Plusieurs propriétés situées sur le territoire de Vilhosc, appartenant à M. DELAYE, facteur.

Pour traiter et pour renseignements s'adresser à Me LABORDE, notaire à St-Geniez ou à M. DELAYE facteur à Sisteron.

A VENDRE
DE GRÈ A GRÉ

Diverses propriétés situées aux quartiers suivants :

Deux propriétés au quartier du plan d'Estine, une à Cô-de-Catin, une au château d'Entrayes, une au clot de la Pierre et une à Saint Pierre.

Pour traiter et pour renseignements s'adresser à M. MICHEL Auguste, maçon, rue de la mission, Sisteron.

Facilités de payement

A VENDRE joli BAR, placé près d'une caserne, 30 à 40 fr. de recette par jour ; 2 fr. de frais. Prix 4.500 francs
ON SE RETIRE
Pour visiter et pour renseignements s'adresser à M. AILLAUD, rue Bugeaud, 19, Marseille.

A LOUER

MAISON LAPLANE, place de l'Horloge, avec boulangerie.
S'adresser à Me Turcan, notaire, Avenue de la Gare, Sisteron.

A VENDRE

Un petit Ane africain avec tous ses harnais et son charreton
S'adresser à M. RULLAN, négociant à Sisteron.

A remettre de suite
ÉPICERIE bien située, bonne clientèle.
S'adresser au burerau du Journal.

VIENT DE PARAITRE
A LIMPRIMERIE PASCAL LIEUTIER,
MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DU POET
brochure in-8° raisin avec figures
PAR LE Dr E. VERRIER
En vente chez Mme Viguier mère, au Poët à 1 fr. au bénéfice des pauvres de la commune et à l'imprimerie P. Lieutier, Sisteron.

A CÉDER de suit un **RESTAURANT**
ayant une clientèle assurée
S'adresser à Monsieur **ARNAUD**,
Restaurateur Rue Saunerie

L'ivrognerie n'existe plus

Un échantillon de ce merveilleux Coza est envoyé gratis.

Peut être donné dans du café, du thé, du lait, de la liqueur de la bière, de l'eau ou de la nourriture, sans que le buveur ait besoin de le savoir.

La Poudre COZA produit l'effet merveilleux de dégouter l'ivrogne de l'alcool (bière, vin, absinte, etc,) La poudre Coza opère si silecnieusement et si sûrement que la femme, la sœur ou la fille de l'intétessé peuvent la lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui a causé le changement.

La poudre COZA a reconcilié des miliers de familles, sauvé des miliers d'hommes de la honte et du déshonneur et en fait des citoyens vigoureux et des hommes d'affaires capables ; elle a conduit plus d'un jeune homme sur le droit chemin du bonheur et prolongé de plusieurs années la vie de beaucoup de personnes.

L'institut qui possède cette merveilleuse poudre envoie gratuitement à tons ceux qui en font la demande un livre de remerciements et un échantillon. La poudre est garantie innoffensive. Correspondance dans toutes les langues du monde,

COZA INSTITUTE 62, Chanchery Lane Londres 1747 Angleterre

Méfiez-vous des contrefaçons ! La poudre Coza est la seule vraiment efficace contre l'ivrognerie.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Les Compagnies Cyclistes — La Gendarmerie
emploient uniquement, le
PNEU MICHELIN
C'est le plus beau testimonial en sa qualité
En vente chez tous les bons agents de vélo

DÉJEUNER DES CONVALESCENTS — GOUTER DES ENFANTS

Chocolat des Gourmets Trébucien
— pur Sucre et Cacao —

Se recommande par sa bonté aux personnes soucieuses de leur santé. — En vente à la Droguerie TURIN, Sisteron.

LIQUIDE INDIANA

Guérison infaillible en quelques jours
CORS AUX PIEDS
DURILLONS
ŒILS DE PERDRIX
VERRUES etc.

Le liquide *Indiana* est employé avec grands succès, et a obtenu plusieurs récompenses aux Expositions Francaises et Etrangères

DÉPOT ET VENTE : *Chez* M. ***GIRAUD***, coiffeur, Articles de Toilette, *Parfumerie*, 6, Rue de Provence, Sisteron

FABRIQUE DE PATES ALIMENTAIRES
JULES JOURDAN
17, Rue de la Mission, SISTERON (B-A.)

PATES ASSORTIES DE 1er CHOIX
ET SEMOULES DE 1er CHOIX
SPECIALITE DE PATES A L'ITALIENNE

GROS ET DÉTAIL

LA SURDITÉ N'EST PLUS
BRUITS ET ÉCOULEMENTS D'OREILLES
CONSULTATION* GRATUITE *A TOUS LES LECTEURS

Nous offrons aujourd'hui à tous les lecteurs atteints de surdité, de dureté de l'ouïe, de bourdonnements, bruits ou écoulements d'oreilles, une *consultation gratuite* qui leur permettra de guérir par la méthode basée sur l'Audiphone invisible, à laquelle on doit d'innombrables succès dans le traitement des affections de l'organe auditif.

Détacher aujourd'hui ce questionnaire en suivant ce pointillé

Veuillez indiquer ici vos noms et votre adresse exacte.

Quel (illegible) votre profession ?

Ressentez-vous des bourdonnements d'oreilles : bruits de vapeur, son de cloche, etc. ?

Respirez-vous bien par le nez ? Quel est l'état de la gorge ?

A quelle distance entendez-vous le tic-tac d'une montre ?

Vos parents étaient-ils sourds ou durs d'oreilles ?

Vos oreilles sont-elles sèches ou atteintes d'écoulements ?

Veuillez expliquer les causes et la nature de votre affection de l'ouïe (si une seule oreille est atteinte indiquer le côté).

A LIRE ATTENTIVEMENT. — Pour recevoir par le retour du courrier la *Consultation gratuite*, veuillez détacher ce questionnaire en le coupant avec des ciseaux ; puis, après avoir répondu à toutes les demandes, vous adresserez ce questionnaire par la poste à M. le Directeur de l'Institut de la Surdité, 19, Rue de la Pepinière, à Paris, en l'accompagnant, si vous le désirez, d'une lettre explicative. Vous recevrez aussitôt, sans aucuns frais, les instructions détaillées sur la manière dont vous devrez appliquer l'Audiphone invisible et suivre le traitement, pour obtenir la guérison complète.

Les consultations sont données tous les jours de 10 heures à midi et de 2 à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés), *Gratuites* les Mardis, Jeudis et Vendredis, aux mêmes heures.

Détacher aujourd'hui ce questionnaire en suivant ce pointillé

© VILLE DE SISTERON

A LA CHAUSSURE MODÈLE

Vve BRUN Adolphe

Rue Deleuze, 7, ou Valaye, SISTERON (Basses-Alpes)

Bottines en tous genres, fortes et de luxe, clouées et cousues main, pour Hommes, Femmes, Fillettes et Enfants

Bottines et Souliers blancs pour mariées en Satinette, Satin-Soie et Peau

PRIX MODÉRÉS -- REPARATIONS

FORGE & MARÉCHALERIE

RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

M. MOULLET

Porte du Dauphiné - SISTERON (b.-a.)

M. MOULLET, maréchal-ferrant à Sisteron, a l'honneur de porter à la connaissance de sa nombreuse clientèle, qu'il vient de joindre à son commerce tout un assortiment de machines agricoles consistant en : Charrues Brabant le *Rêve* et l'*Economique* à pointes mobiles, corps défonceur et griffes fouilleuses ; Charrue double ; Charrue tourne-oreille ; Charrue bissoc et trissoc, Charrue arrache pommes de terre ; Herses canadiennes l'*Incomparable* ; faucheuse, moissonneuse, semeuse, rateau à tôle l'acier, soufreuse, Ventilateur, Batteuse, Cultivateur canadien, etc., etc.

— Porte du Dauphiné, **SISTERON (Basses-Alpes)** —

Mesdames,

Voulez-vous réaliser une grande économie dans vos dépenses? Changer la teinte de vos vêtements souillés par l'usage, et leur donner l'aspect du neuf ?

Imitez alors l'exemple des bonnes ménagères, et employez

LA KABILINE

qui sert à teindre chez soi les étoffes en toutes nuances

CE PRODUIT EST VENDU DANS LE MONDE ENTIER

LA

Médecine Végétale

par les Sucs et Principes vitaux des Plantes.

La Méthode Végétale qui depuis de nombreuses années obtient tant de succès dans les guérisons des maladies chroniques, se trouve décrite dans le célèbre ouvrage intitulé : « *La Médecine Végétale* ».

Tous les malades désespérés et découragés trouveront dans ce livre un moyen certain et radical pour se guérir sans drogues funestes, sans poisons qui fatiguent le corps, épuisent les nerfs et délabrent l'estomac, *sans opération*, ni mutilation mais à l'aide de *sucs végétaux* et *sèves régénératrices*, qui réparent les forces, fortifient l'organisme et purifient le sang.

Parmi les chapitres les plus importants, il convient de citer :

Maladies de la Peau, *Dartres, Eczéma*, **Vices du** *sang*, etc. — **Maladies spéciales de la Femme ; Tumeurs**, *Glandes, Kystes*, etc.

Goutte, Rhumatisme, Epilepsie, **Maladies contagieuses**, *Voies urinaires, Cystites, Prostatites, Gravelle, Diabète, Anémie, Bronchite, Asthme, Dyspepsie, Gastralgies, Constipation, Hémorrhoïdes, Hydropisie, Albuminurie*, etc., etc.

Avec ce livre, chacun peut devenir **son propre médecin**, *se soigner et se guérir seul* de toutes les maladies chroniques, sans médicaments qui empoisonnent, mais par cette médication douce et bienfaisante qui répand son action naturelle dans toutes nos cellules et dans tous nos organes, par ces précieux sucs des plantes qui infiltrent dans nos veines :

FORCE, VIGUEUR ET SANTÉ

Dans un but de vulgarisation scientifique et humanitaire, *La Médecine Végétale, fort volume de 352 pages*, est envoyée franco contre *0,60 centimes* en timbres-poste adressés à M. le Directeur de la

PHARMACIE VIVIENNE
16, Rue Vivienne, PARIS.

Les **PLAQUES** et **PAPIERS**
photographiques

JOUGLA

sont les meilleurs

RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique Préserve des ÉPIDÉMIES

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU

RICQLÈS DENTIFRICE ET EAU DE TOILETTE Antiseptique

RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE

RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRANDS PRIX LIÈGE 1905

POURQUOI SOUFFREZ-VOUS ?

Si vous ne vous sentez pas bien portant, je puis vous guérir avec mon ÉLECTRO-VIGUEUR. Si vous êtes faible, je puis vous rendre fort. Si vous êtes rempli de douleurs rhumatismales, je puis les expulser. Je peux répandre de l'huile dans toutes vos jointures et les rendre flexibles. — J'ai souvent dit que la Douleur et l'Electricité ne peuvent vivre dans la même maison et je le prouve chaque jour.

L'effet de l'Electricité sur l'homme affaibli et épuisé est le même que celui de la pluie sur la terre desséchée en été. Il peut être débilité par la Varicocèle, les Pertes séminales, le Manque d'énergie ; il peut avoir des idées confuses, de l'inquiétude dans ses actes et dans ses décisions, de sombres pressentiments ; il peut être timide et irritable, éviter ses amis et la compagnie, n'avoir aucune confiance en lui-même s'il s'agit de la plus légère responsabilité. — L'Electricité, convenablement appliquée pendant quelques heures seulement, fera évanouir tout ces symptômes.

Il n'existe pas un remède qui soit aussi simple, aussi facile à employer, aussi infaillible, aussi bon marché que l'**ELECTRO-VIGUEUR** du Docteur MACLAUGHLIN. Pour vous et pour ceux qui attendent de vous le bonheur, essayez-le dès maintenant. Faites-le tout de suite : une telle chose ne doit pas être remise.

C'est un appareil pour hommes et pour femmes.

Vous pouvez porter mon **ELECTRO-VIGUEUR** sans gêne toute la nuit et l'électricité infusée dans votre corps guérira tous vos Troubles nerveux et vitaux. Maux de reins, Rhumatismes, Troubles intestinaux, Faiblesse d'estomac et toutes formes de souffrances et de faiblesses.

La durée de ce traitement varie d'une semaine à deux mois, et tous les sympthômes précités disparaîtront pour toujours, grâce à l'**ELECTRO-VIGUEUR**, qui transforme les plus faibles en hommes forts.

Maintenant, ne préféreriez-vous pas porter mon appareil vivifiant, l'**ELECTRO-VIGUEUR**, pendant pendant votre sommeil, chaque nuit, et sentir son ardente chaleur se répandre en vous, et vous voir prendre ainsi vous-même un nouveau bail de vie, à chaque application nouvelle, plutôt que d'embarrasser vos intestins avec des drogues nauséabondes ? — Assurément ! — Alors, essayez mon **ELECTRO-VIGUEUR.**

Si vous voulez venir me voir, je vous en ferai la démonstration. Si cette visite vous est impossible, demandez-moi mon livre rempli de choses faites pour inspirer à l'homme la force et le courage. Envoi gratuit à ceux qui joindront le bon ci-contre à leur demande.

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN,
14, Boulevard Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom _____

_____

Adresse _____

_____

Le Gérant

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre

Le Maire,

© VILLE DE SISTERON